

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 2

Objet : Aménagement
vallée des loisirs

Date de convocation :

12 janvier 2024

Date d'affichage :

12 janvier 2024

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 18 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Franck SEGONNE.

Monsieur le Maire fait part du travail en cours pour la création d'une zone de baignade sur le lac à la Vallée des loisirs. Les études en cours permettent de poursuivre les travaux d'aménagement de cette zone de baignade.

Aussi, il sollicite les membres du conseil municipal pour organiser ces travaux, à savoir le dévoiement des réseaux pluviaux et du traitement en surface avec le terrassement pour la zone de baignade et la création de la plage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- APPROUVE la réalisation de cette opération de création de zone de baignade sur le lac,
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la consultation du marché de travaux selon la procédure adaptée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les différents documents inhérents à ce projet.

- ADOPTÉE -

Le Maire

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Franck SEGONNE

